

§ II- LETTRES, N°407

3- A DIVERS
DESTINATAIRES, N°165

A MONSIEUR L'ABBE CHOCARNE, N°2

Flavigny, ce 13 Juillet 1866

Bien cher Monsieur le Curé,

Je ne veux pas tarder davantage à vous remercier de votre si bonne lettre et du concours que vous continuez à promettre à notre chère Oeuvre. Je me promets de l'enregistrer comme un des appuis que nous a ménagés la Providence.

La petite liste de souscriptions ci-jointe vous montrera que vous m'avez déjà aidé et que j'ai tiré parti de votre première idée.

Mais cette première idée s'est développée, et je vous en félicite. Telle qu'elle est, je suis assuré qu'elle rencontrera de nombreuses sympathies. J'ai entendu exprimer plus d'une fois le besoin d'une Oeuvre de ce genre, et tout dernièrement encore par le bon Curé de Bar-sur-Seine: un saint prêtre, plein de zèle quoique déjà bien vieux, et qui a réalisé avec rien des oeuvres réputées chimériques.

Seulement, lui, rêvait quelque chose de plus grand encore, une oeuvre embrassant toute la France, ayant des représentants dans tous les diocèses, parmi le clergé, et venant en aide à toutes les bonnes oeuvres indistinctement, ou du moins entre toutes les bonnes oeuvres à celles qui mériteraient le plus d'intérêt et auraient les plus grands besoins. Un comité serait chargé de juger ces questions.

Votre idée de vous borner à une certaine catégorie est excellente en commençant, mais je crois que pour que l'Association de Ste Catherine de Sienne de-



vienne universelle il faudra peu à peu l'étendre à tous les besoins. Pour le moment, il fallait commencer par une catégorie et vous avez choisi la plus intéressante: celle des abandonnés de l'âme, abandonnés du corps - abandonnés des hommes- abandonnés de Dieu. Les âmes abandonnées sont bien les plus malheureuses de toutes.

Je crois toutefois que vous auriez bien fait de vous borner à cette désignation générale les âmes abandonnées. En spécifiant les orphelinats, les Réhabil. etc. vous pouvez éloigner le concours de personnes qui, n'ayant aucun de ces besoins spéciaux autour d'elle, se sentiront peu de sympathie pour des oeuvres inconnues et éloignées. En laissant plus de vague, on échappait à cet inconvénient. Il suffirait que vous et votre conseil soyez convenus entre vous, de ne pas sortir de ces trois catégories. Et même, il pourra se faire que vous ayez à sortir de ces limites pour d'autres classes d'abandonnés, pour des oeuvres de vieillards, par exemple.

Je ne doute pas toutefois que vous trouviez beaucoup de souscripteurs et je crois pouvoir vous en promettre d'avance un certain nombre, quand je pourrai m'en occuper un peu. En ce moment-ci, je suis enchaîné par le sous-priorat et la charge de Maître des novices; cette dernière va m'être enlevée très prochainement (soit dit entre nous); avec l'oeuvre, elle m'écrasait. Alors, je songerai à votre Association et j'aurai besoin d'autres prospectus. En attendant, je vais essayer de la faire connaître, si vous le trouvez bon, par un journal qui, de lui-même, s'est dévoué et se dévoue de toutes ses forces à attirer des sympathies à l'oeuvre des Réhabilitées. C'est le "Journal des Villes et des Campagnes."

Je voudrais bien vous voir. La semaine prochaine, je dois aller à Besançon, de là à Lons-le-Saulnier; j'aimerais bien aller à Beaune, mais ce n'est pas ma route; ce serait une perte de temps et une dépense. Mais j'aimerais tant vous voir! Peut-être le ferai-je. Y serez-vous?

Adieu, bien cher Monsieur le Curé, et croyez à ma reconnaissance et à mes sentiments respectueux et dévoués en Notre-Seigneur.

Fr. M.J. Jos. Lataste (a)

(a) Cette copie a été faite d'après une autre copie, l'original manque. Il se trouve dans les Archives des Soeurs Dominicaines de Beaune.

